

Pois chiche : les points clés pour réussir la levée

La maîtrise technique de l'implantation est essentielle pour réussir cette culture qui occupait 3 940 ha en 2019 dans le Gers soit 46 % de la surface française.

Les parcelles sur argilo-calcaires sont particulièrement propices à la culture du pois chiche

Pour cette culture de niche à forte valeur ajoutée, on privilégiera au sein de l'exploitation, les terres les plus adaptées à cette espèce, notamment les argilo-calcaires qui sont particulièrement propices à cette culture. Plus globalement, le pois chiche valorise très bien les terres avec une réserve utile moyenne (voire superficielles pour les semis précoces),

non hydromorphes et avec un bon pouvoir de réchauffement au printemps. Pour assurer la mise en place des nodosités, le pH doit être compris entre 7 et 9. Il convient également de privilégier des parcelles sans flore adventice difficile (datura, xanthium, morelle, amброisie, repousses de tournesol, et la cohorte des plantes nitrophiles : panics-chénopodes etc).

Attention : pas plus d'un pois chiche tous les 5 ans !

Afin de limiter au maximum les risques de maladies (fusarioses et ascochyte) on n'implantera pas de pois chiche sur une même parcelle **avant une période d'au moins cinq à six ans.**

Attention à la provenance des graines semées !

L'ascochyte (anciennement anthracnose), maladie la plus fréquente sur pois chiche, se conserve principalement sur les graines.

Ainsi, la prise de risque est forte lorsqu'on réutilise des graines contaminées. En effet, on s'expose à une contamination primaire des plantes, dès la levée, avec des pertes associées estimées entre 25 et 75 % du rendement.

Le laboratoire de la Fredec à Balma réalise, comme pour la carie du blé, les analyses sanitaires sur pois chiche (ascochyte-fusarium-botrytis). Par ailleurs en plus des autres leviers agronomiques, l'utilisation de semences certifiées, traitées en mode de production conventionnel, est une première barrière à la maladie.



Consultez les résultats des variétés commercialisées

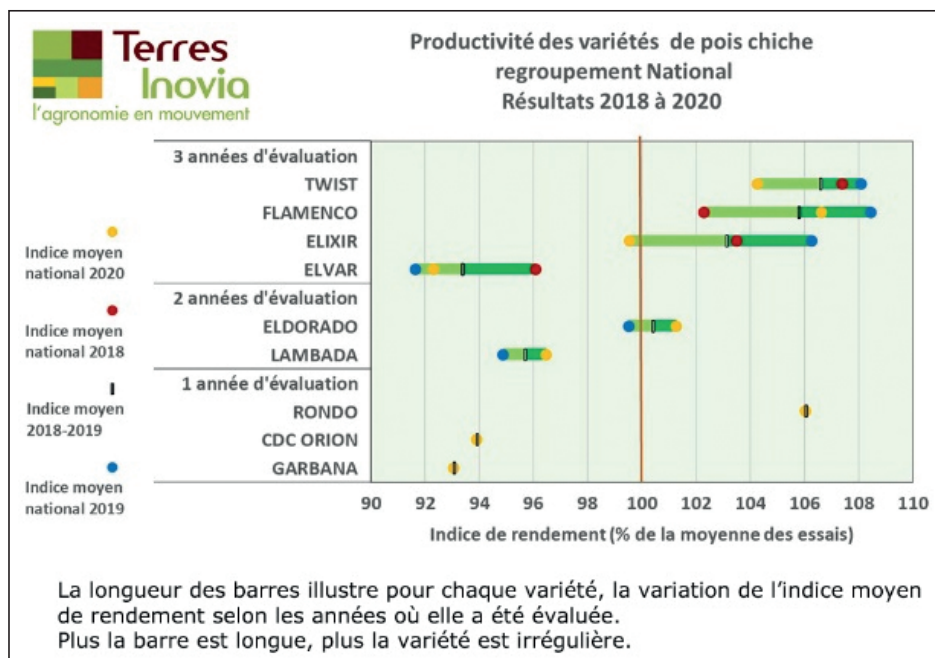
Depuis 2018, Terres Inovia et ses partenaires ont mis en place un dispositif permettant d'évaluer les variétés de pois chiche commercialisées.

En 2020, 9 variétés ont été évaluées dans le cadre de ce réseau d'évaluation post-inscription.

La **synthèse 2020**, présente les résultats de productivité

(graphique ci-dessous) ainsi que les caractéristiques agronomiques et technologiques (PMG, teneur en protéines, calibre des graines ...).

Les résultats sont publiés dans le document « synthèse variétale 2020 » en libre accès sur www.terresinovia.fr - **Pois chiche - « choix de la variété de pois chiche »**



Reprise des sols : tenez compte du niveau de ressuyage avant d'intervenir

Avant d'intervenir, il est recommandé de vérifier (avec une bêche) la profondeur réellement ressuyée. Il faudra alors adapter la profondeur de travail à cette observation, en particulier on limitera le travail à la zone ressuyée, aller au-delà provoquerait la création de mottes et de lis-

sages défavorables à la levée et à la structure.

Optez pour un outil à dents de type cultivateur léger si adventices ou de type vibroculteur ou herse plate ; et éviter les outils à disques et à dents rigides animées : rotavator-herse rotative...

Sol réchauffé et bien ressuyé indispensable pour un semis dans de bonnes conditions

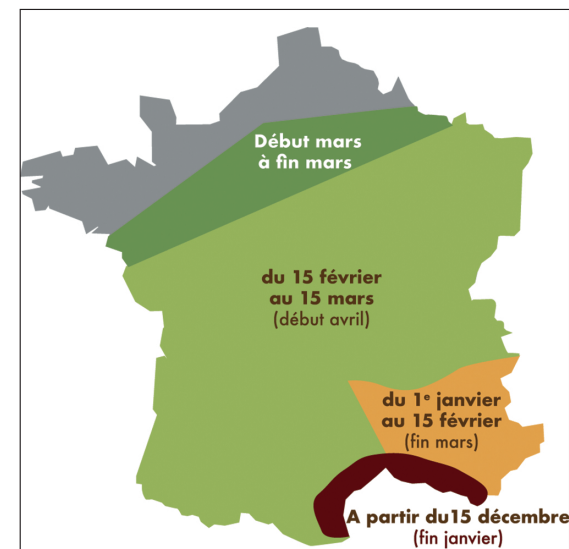
Tenez compte de la plage de semis idéale pour votre région (voir carte).

Lorsque les conditions climatiques ne sont pas réunies, il est fortement conseillé de reporter le semis, d'attendre une période favorable, afin d'implanter la culture lorsque la parcelle est ressuyée et suffisamment réchauffée. La température du sol, à la profondeur de semis, doit être supérieure à 7°C pour favoriser la germination.

couverture rapide du sol, et le semis à large écartement (semoir monograine), qui assurera une meilleure précision de la dose et de la profondeur de semis. Semer entre 4 et 5 cm de profondeur et **viser 50 plantes/m² levées.**

Enfin si l'état du sol le permet, réalisez l'habituel passage à l'aveugle, 3 à 5 jours après le semis ; soit à la herse étrille, soit à la houe rotative si le sol est battu.

Utilisez un semoir mono graine de préférence (type semoir à soja ou à tournesol). Aujourd'hui, deux modes de semis sont possibles : Le semis à faible écartement (semoir à céréales à condition qu'il permette une mise en terre profonde et un rappuyage de la graine), apprécié pour sa



Pour en savoir plus : www.terresinovia.fr Tous les articles pois chiche sont en libre accès. Un compte utilisateur vous permettra de visualiser les conseils au fil de la campagne et d'être informé par la newsletter régionale.

Le guide Pois chiche est disponible gratuitement en téléchargement à partir de la rubrique « produits » ou sur demande : e.broquet@terresinovia.fr (05 82 08 34 05)

Contacts :

• Chambre d'agriculture du Gers - Pôle Innovation et systèmes de production - Jean Arino - Tél. 05.62.61.77.54

• A. Micheneau (a.micheneau@terresinovia.fr) - Sud Nouvelle Aquitaine, Gers, Hautes-Pyrénées

Réalisé en étroite collaboration avec Terres Inovia